

ALERTE SECHERESSE

Niveau Alerte

Principales restrictions liées à l'arrêté préfectoral n°18843 du 24 juin 2026

LIMITATIONS D'HORAIRES

PELOUSES ET ESPACES VERTS

INTERDIT DE 10H À 20H



Espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, espaces verts privés ou publics et espaces sportifs de toute nature

JARDINS POTAGERS

INTERDIT DE 10H À 18H



Exception faite au goutte à goutte

GOLFS

INTERDIT DE 8H À 20H



Arrosage limité (diminution de la consommation de 15 à 30%). Obligation de tenir un registre de prélèvement hebdomadaire

IRRIGATION AGRICOLE

INTERDIT DE 10H À 18H



Irrigation par aspersion interdite

Exceptions : irrigation localisée (goutte à goutte, micro-aspersion...).

RESTRICTION D'ARROSAGE

INTERDICTIONS D'USAGES



LAVAGE DE VOITURE

Sauf stations professionnelles de lavages équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage haute pression, pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique, et sauf pour les organismes liés à la sécurité



REMPLEISSAGE DES PISCINES PRIVÉES

(sauf remise à niveau)



NETTOYAGE EXTERIEUR LIMITE AU STRICT NECESSAIRE

Nettoyage des voies, trottoirs, terrasses ou façades ne faisant pas l'objet de travaux

Nous contacter

SIEVAM – 3, ruelle aux Moines – 95450 VIGNY

☎ : 01.75.72.01.03 – 01.75.72.01.04
 (standard et urgences)

✉ : contact@sievam.fr – <https://portail-eau.sievam.fr/>

Pour les abonnés de Courcelles sur Viosne,
 Veolia – 09.69.36.04.00 (standard) – 09.69.36.86.24 (urgences techniques)